

15 sites éoliens en Franche-Comté à l'horizon 2020

"La Franche-Comté présente un potentiel de production éolien intéressant" affirme le Préfet de la région Christian Decharrière qui vient de rédiger un Schéma Régional éolien en concertation avec la DREAL. Une quinzaine de sites éoliens devraient être implantés dans la région d'ici 2020. Cette production fournira 600 MW d'énergie pour répondre aux exigences de la loi "Grenelle de l'Environnement".

D'ici 2020, l'objectif européen fixé par le protocole de Kyoto prévoit que la part des énergies renouvelables représente au moins 23% de l'énergie totale pour la France. Chaque région devra contribuer au mieux à cette production. Dans cette optique, le Préfet de Franche-Comté propose de construire 15 champs éoliens de 15 éoliennes chacun sur le territoire de la Franche-Comté. Ce qui fournira 600 mégawatts d'électricité, soit 3% de l'énergie nationale.

De nombreuses zones d'exclusion

Le Schéma Régional éolien définit les parties du territoire favorables au développement de l'énergie éolienne. Selon les conclusions de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le territoire franc-comtois présente un potentiel de production éolien "intéressant". Mais les procédures administratives sont lourdes pour obtenir un permis de construire. Il faut tenir compte de :

- **la biodiversité** : de nombreuses espèces telles que les oiseaux et chauves-souris sont protégées et sont particulièrement sensibles aux effets potentiels de l'installation d'un parc éolien
- **le patrimoine et paysages** : une zone de 5 km d'exclusion a été choisie autour des sites UNESCO et sites classés.
- **l'aéronautique** : la présence d'éoliennes à proximité de radars ou de systèmes de communication peut engendrer des perturbations. La aussi, une zone de 5km d'exclusion a été décidée.

L'ensemble des commissions départementales et régionales ont donné un avis favorable au projet à l'exception de la commission régionale du patrimoine et des sites. "*Nous avons mené le projet en concertant tous les acteurs : commissions agricoles, commission nationale des patrimoines et des sites...en collaboration avec la région, les associations d'élus et les Conseillers Généraux*" assure le Préfet du Doubs et de la Franche-Comté.

L'éolien en France

Au 31 mars 2014, la France possède environ 8,3 GW (8 291 MW) de puissance installée, soit environ 1 200 installations (allant d'une micro-éolienne à une ferme constituée d'un nombre important de mâts).

Par comparaison, l'Allemagne possède plus de 34 GW de puissance installée à fin 2013.

Chaque année, 500 éoliennes environ sont mises en service en France, soit environ 1 000 MW (l'équivalent de la puissance d'1,5 centrale thermique).

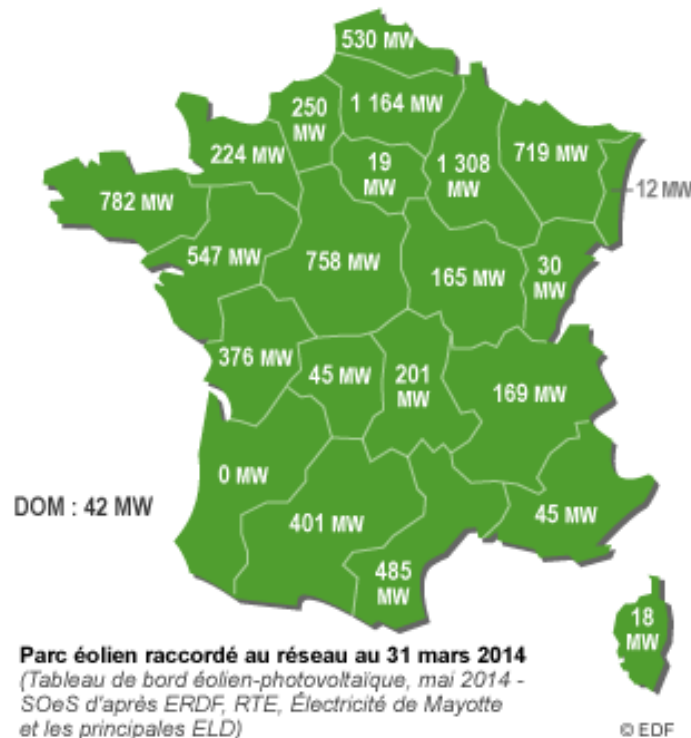
De plus, 6 parcs éoliens off-shore (en mer) sont en projet le long du littoral français au niveau de Fécamp (Seine-Maritime), le Tréport (Seine-Maritime), Courseulles-sur-Mer (Calvados), Saint Nazaire (Loire-Atlantique), Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor et entre l'Île D'Yeu et l'Île de Noirmoutier (Vendée), pour une puissance d'environ 3 300 MW.

Pour 2020, le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 8 000 éoliennes pour 25 000 MW, dont 6 000 MW installés en mer.

Aujourd'hui, une seule éolienne de 2 MW fournit de l'électricité pour 2 000 personnes, chauffage compris.

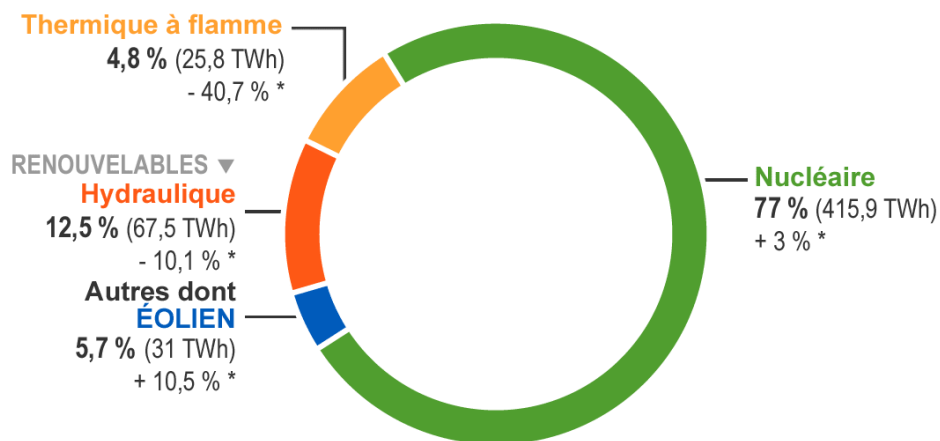
Les zones de production

Elles correspondent essentiellement aux zones les plus ventées de France, à proximité du littoral. La France possédant beaucoup de côtes, sa capacité de production totale est donc importante.



L'éolien dans la production d'électricité française

La production française d'électricité en 2014 a représenté un total de 540,2 TWh dont la majeure partie est issue du nucléaire. Les énergies renouvelables, dont fait partie l'éolien, représentent une infime partie de la production d'électricité.

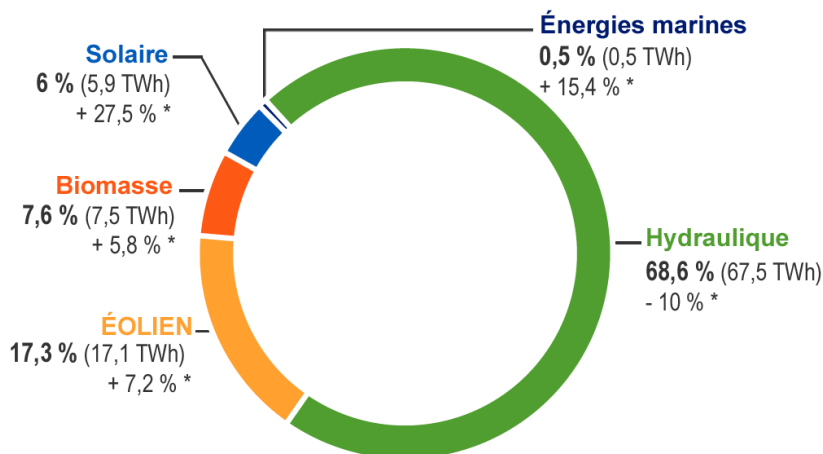


Part de l'éolien dans la production française d'électricité en 2014

* par rapport à 2013

(Statistiques de l'électricité en France 2014 RTE - chiffres de production 2014) © EDF

Parmi les énergies renouvelables, l'éolien occupe la 2^{ème} place. C'est aussi l'énergie qui a le plus progressé ces 10 dernières années.



Part de l'éolien dans la production française d'électricité d'origine renouvelable en 2014

* par rapport à 2013

(Statistiques de l'électricité en France 2014 RTE - chiffres de production 2014)

© EDF

L'éolien dans le monde

Principaux producteurs

Bien que le vent soit un élément à la portée de toute la planète, l'énergie éolienne nécessitant un haut niveau de technologie, elle est surtout développée dans les pays industrialisés.

L'Europe est le 1^{er} producteur mondial, suivi de loin par l'Amérique du Nord et l'Asie. Ces dernières années, la Chine a fortement développé son parc éolien.

Par pays, en TWh, en 2013 (International Energy Agency Statistics)		
États-Unis	170	26,7 %
Chine	141	22,2 %
Espagne	54	8,5 %
Allemagne	52	8,1 %
Inde	34	5,3 %
Royaume-Uni	28	4,5 %
France	16	2,5 %
Italie	15	2,3 %
Portugal	12	1,9 %
Canada	12	1,8 %

Par zone géographique en TWh, en 2013 (International Energy Agency Statistics)	
Europe	37,2 %
Asie et Océanie (1)	31,5 %
Amérique du Nord	29,1 %
Amérique Centre et Sud	1,5 %
Afrique	0,6 %
Eurasie (2)	0,1 %

(1) dont Moyen-Orient
(2) Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine

Principaux producteurs d'électricité éolienne dans le monde par pays en 2013

© EDF

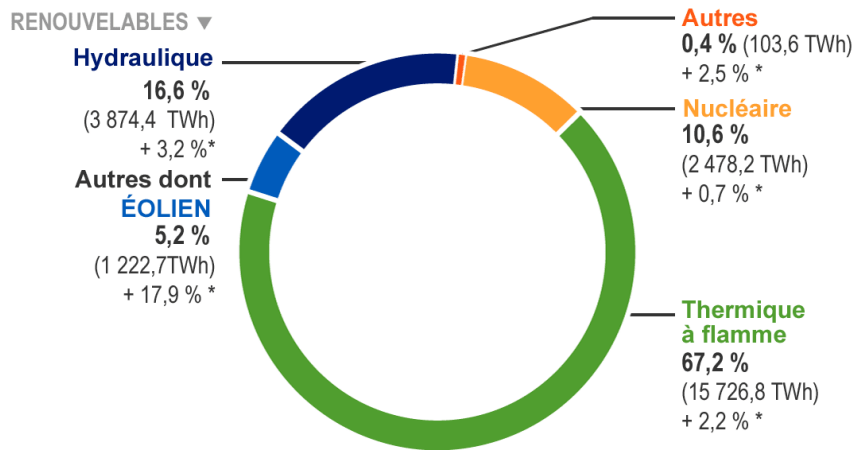
Principaux producteurs d'électricité éolienne dans le monde par zone géographique en 2013

© EDF

Place dans la production d'électricité mondiale

La production mondiale d'électricité en 2013 a représenté un total de 23 405,7 TWh dont la majeure partie est issue du thermique à flamme essentiellement du fait du développement industriel de pays tels que la Chine qui dispose de grandes réserves de charbon.

Les autres énergies renouvelables, dans lesquelles se trouve l'éolien, représentent une faible partie de la production d'électricité.



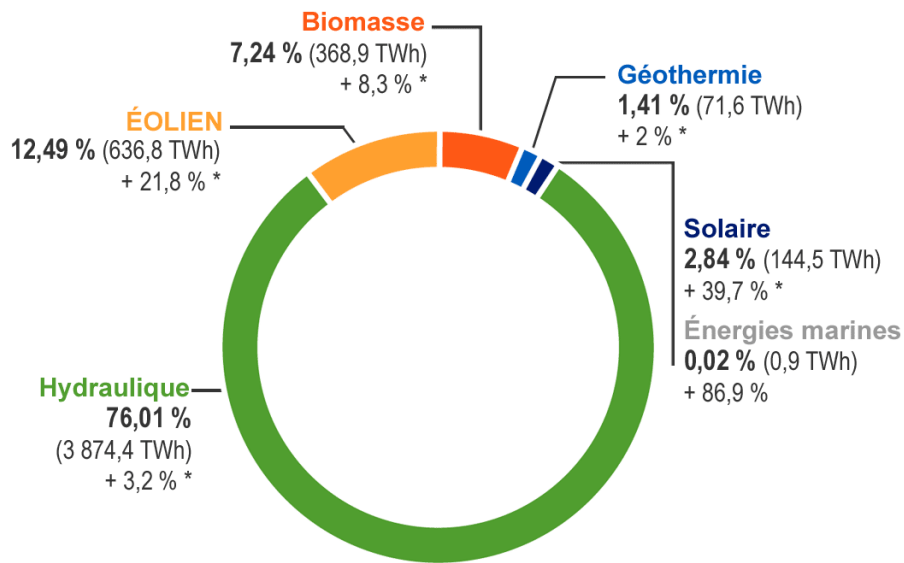
Part de l'éolien dans la production mondiale d'électricité en 2013

* par rapport à 2012

(International Energy Agency Statistics - chiffres de production 2013)

© EDF

Parmi les énergies renouvelables, l'éolien occupe la 2^e place; elle est avec le solaire l'énergie qui a le plus progressé ces 10 dernières années.



Part de l'éolien dans la production mondiale d'électricité d'origine renouvelable en 2013

* par rapport à 2012

(International Energy Agency Statistics - chiffres de production 2013)

© EDF